

66855, Finistère : 1876

DÉPARTEMENT  
du Ministère.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.



(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à Guingamp, pour élire quatre sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *Julien Marie Toussaint Crémédy, Président* du tribunal de première instance de *Guingamp*, nous sommes rendu dans la salle d'*« conseil général »*, à *la Préfecture*, local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués au département de *Finistère* par l'article 2 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Desloges* — (*Joseph François*), né le *20 novembre 1793*  
M. *Goubin* — (*René Marie* — ), né le *9 septembre 1799*  
M. *Nicole*, — (*Paul* — ), né le *8 juillet 1838*  
M. *St'helgoualch* — (*Jean* — ), né le *23 mai 1847*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

*Lamargue* (*Charles*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en trois sections de vote, de la manière suivante<sup>(1)</sup> :

1<sup>re</sup> Section, de la lettre A à la lettre F — 128 électeurs.

2<sup>e</sup> Section, — F — M — 124 —

3<sup>e</sup> Section, — M — V — 128 —

4<sup>e</sup> Section, — — — — —

5<sup>e</sup> Section, — — — — —

6<sup>e</sup> Section, — — — — —

Total . . . . . 385.

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. (2) Balloré, René
	Scrutateurs . . . . .	M. Faillioux, Pierre Louis Richard
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. de Combouy, Jean Augustin
	Scrutateurs . . . . .	M. Gelobert, Louis Arthur
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Bernard, Auguste Espalo
	Scrutateurs . . . . .	M. de Guerdaud, Casimir Marie
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Attain-Lauvay, Hippolyte
	Scrutateurs . . . . .	M. Cormier, Dominique
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Gestin, Robert
	Scrutateurs . . . . .	M. Ganguy des Déserts, Charles
6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. de L'Esquerré, Arnaud François Marie
	Scrutateurs . . . . .	M. Olive, François Clément

6 <sup>e</sup> SECTION . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Quatre*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	125	125		
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	128	128		
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	127	127		
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....		380	380	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
	128	125	73	M. M. Kerjean	M. J. Gossauz	M. Joubigau	M. Praisne	M. Moreau	M. Penquer	M. P. Pompon	M. Poussau	M. Piemeneur	M. Guimard
1 <sup>re</sup> section.....	128	125	73	70	73	68	51	53	51	55	1	1	
2 <sup>e</sup> idem.....	129	128	42	37	88	84	37	38	37	42	1		
3 <sup>e</sup> idem.....	128	127	86	83	84	83	42	43	42	43			
4 <sup>e</sup> idem.....	22	22											
5 <sup>e</sup> idem.....	22	22											
6 <sup>e</sup> idem.....	22	22											
TOTAUX.....	383	380	211	242	245	240	130	136	130	140	2	1	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	383.
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	380.
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	381

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	380.
--	------

A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. 380.

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>..... 191.

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>de Kerjégu, François</i>	Deux cent cinquante et un	251.
M. <i>Soubigou, François Louis</i>	Deux cent quarante cinq	245.
M. <i>de Forsanz,</i>	Deux cent quarante deux	242.
M. <i>de Raismes.</i>	Deux cent quarante	240.
M. <i>Rousseau</i>	Ceul quatre	140
M. <i>Penguer</i> —	Cent trente six	136.
M. <i>Morvan</i> —	Cent trente	130.
M. <i>de Pomperg</i> .	Cent trente	130.
M. <i>Bienvenu</i>	Deux	2
M. <i>Dumarnay</i> —	m	1.
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M<sup>(3)</sup>*Mr. de Kerjégu, Soubigou, de Forsanz, et de Raismes*  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamé *sénateurs*.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président de la sécession a déposé sur le bureau un bulletin de vote qui ne paraît compte dans le décomptement comme étant joint à un autre bulletin qui par suite n'a pas été compté que pour un seul bulletin.

Ce double bulletin restera joint au présent procès verbal.

*[Signature]*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

#### 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> section.....											
2 <sup>e</sup> idem.....											
3 <sup>e</sup> idem.....											
4 <sup>e</sup> idem.....											
5 <sup>e</sup> idem.....											
6 <sup>e</sup> idem.....											
TOTAUX.....											

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs où ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem .....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> section.....											
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
TOTAUX.....											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à ~~9~~ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°<sup>s</sup> 3 à 5, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°<sup>s</sup> 6 à 11, les feuilles de pointage.

Sous les n°<sup>s</sup> 12 à —, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers en double.....	

Enfin, sous les n° — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

H. Réveiller

Le Secrétaire :

Les Membres du bureau :

D. Colvages  
J. L. Dubois  
R. L. Hergommez  
P. Miquel

*Année N° 11.*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES

### CANDIDATS DE L'UNION CONSERVATRICE.

MONJARET DE KERJÉGU, député.

DE FORSANZ, député.

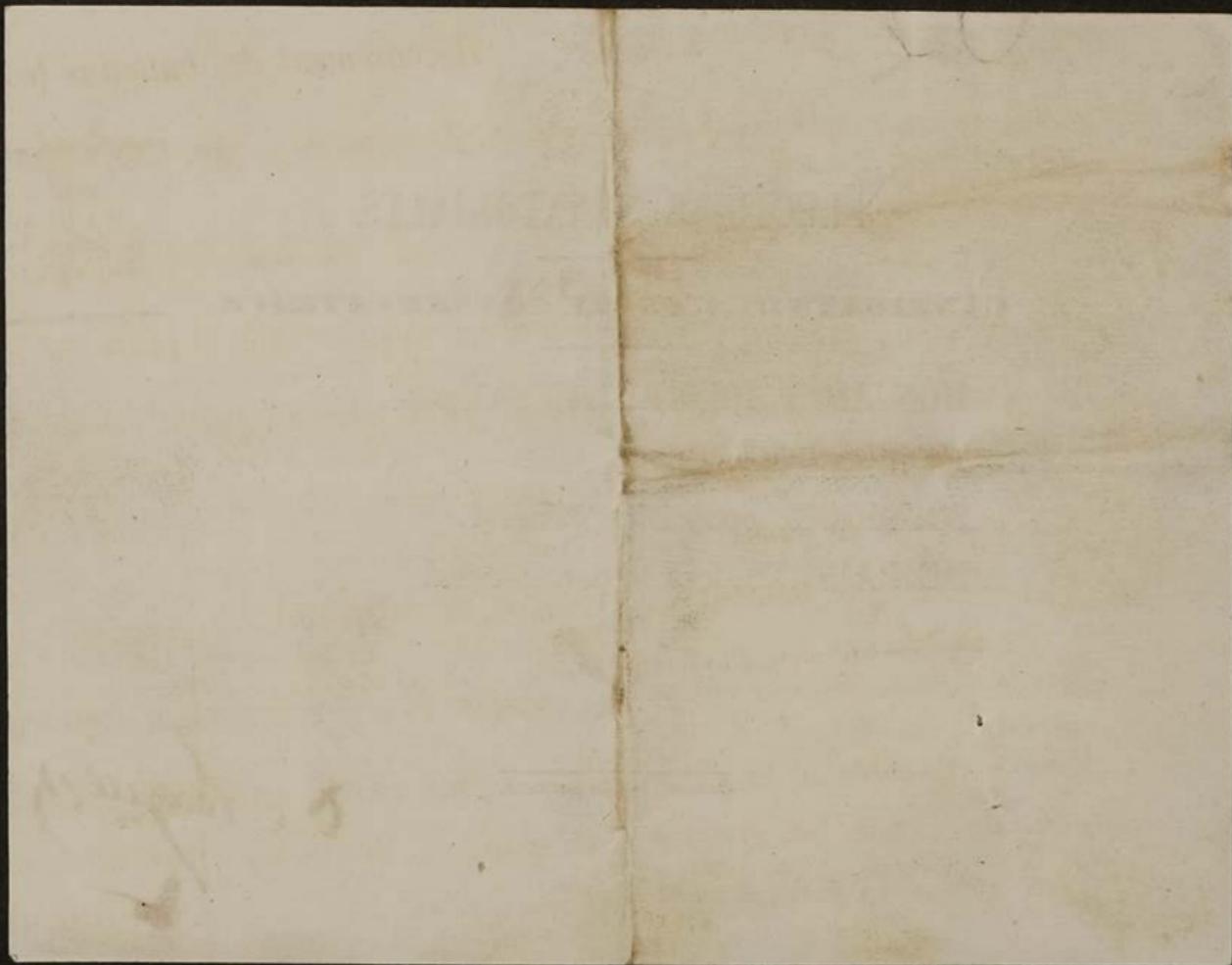
SOUBIGOU, conseiller général.

DE RAISMES, conseiller général.

*J. P. Monjaret*  
Quimper, typ. de Kerangal.

*J. P. Monjaret*  
Quimper, typ. de Kerangal.

*J. P. Monjaret*  
*de Kerquerz*



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
1.	Abaléa, Jean	Délégué de St. Méen	Dardec, Jean	
2.	Abgrall, Michel	Délégué de Loc-Eguiner-Stouudig	Abégouillé	
3	Allain	Délégué de Ploubez. Christ		
4.	Allain. Launay, Hoy <sup>te</sup>	Délégué de Guélez	Rouaudet, Jean	
5.	Arnoult	Conseiller Général		
6.	d'Aubert de Lavalle, Léon	Délégué de la Roche	Bazin	
7.	Audren de Kerrel, Paul	Conseiller Général		
8	Audren de Kerrel	Conseiller d'Arrond.		
9	Auffret	Conseiller d'Arrond.		
10	Le Bail	Conseiller d'Arrond.		
11.	Balcon	Conseiller d'Arrond.		
12	Balestrie	Délégué de Concarneau	Rabot	
13.	Barazer de Lannurien	Conseiller Général		
14	Barion, Henri	Délégué de Mellars	Gloaguen, Henri	
15	Baron, Jean Jacques	Délégué de Célyuc	Migueron, Joseph.	
16.	Le Bars, Guillaume	Délégué d'Esquibien	Marnou, Jean Michel	
17	Le Bastard de Kerguiffic	Délégué d'Ergué-Armel	Le Berre, Alain	
18	du Beaudiez, Henri	Conseiller d'Arrond.		
19	du Beaudiez, Paul	Délégué de St. Thomas	Frogel, Clet Yves	
20	Bellecôte, Nicolas	Délégué de Plouezec-Sarzeau	Le Roux. Alain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
21	Bellamy	Délégué de Brest	Lalla	
22	Bellec, André	Délégué de Locquenole	Marzin, Dauguy.	
23	de Berdouare	Délégué Stizans	Lehal, Joachim	
24	Bergot	Délégué de Lézaven	Deschamps, Emile	
25	Bernard, Pierre	Délégué d'Ouessant	Le Faillant, Jean Marie	
26	Bernard	Cousuiller d'Arrondt.		
27	Berthon	Cousuiller d'Arrondt.		
28	Beson, Jean Pierre	Délégué d'Argol	Méour, Jacques	
29	Bideau	Délégué de Cuffayat	Bras, Gabriel	
30	Brienvenise	Député		
31	Le Bihan	Cousuiller Général		
32	Bihan, Soudée, Jean	Délégué du Folgoët	Bras, François	
33	Le Bihan, Jean	Délégué de Lorient du Tron	L'Alouet, Yves.	
34	Le Bihan, Henri	Délégué de Malakal	Carion, Pierre	Mr. Le Bihan, malade a fait prévenir qu'il ne pourrait se rendre au vote
35	Le Bihan, Henri	Délégué de Scaër	Salain, Antoine	
36	Bilien, Jean Marie	Délégué de Crozat	Loc'h, Corentin	
37	Billioray, Jules	Délégué de St Hervin	Sinion, Guillaume	
38	Blanchard,	Cousuiller d'Arrondt.		
39	Blouzen, fils	Délégué de Bourc'h.	Carrot, Yves.	
40	Blouet, Nicolas	Délégué de Cast	Le Menn, Sébastien	
41	Boderiou, Alain	Délégué de St Servais	Kerdoruff, Yves.	
42	Bolloré'	Cousuiller Général		
43	Le Borgne	Délégué de Lézaven	Menn, Yves.	
44	Le Borgne, Gabriel	Délégué de Lopérec	Caïr, Yves	
45	Boscal de Réals	Délégué de Plougonven	Alain, François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
46	Boucher	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
47	Boutin, Yves	Délégué de Riec	Tallec, Yves.	
48	Le Bourdon	Délégué de Châteauneuf	Gaerion	
49	Bouroullec, Yves.	Délégué de Tréflénez	du Burque, Hilarion	
50	Bozec	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
51	Le Bras, Hervé	Délégué de l'Hôpital Campfort	Hétet, Jean Louis	
52	Briant de Boisanger	Délégué de Guipavas	Sébastien Sylvain	
53	Breton	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
54	Bretou, Yves	Délégué de St Fiacourt	Pizan, Christophe	
55	Le Bretou	Député		
56	Briand	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
57	Le Bris. Durat, Armand	Délégué de Sout. Croix	Béleguic, Hervé	
58	Le Buance	Délégué de Plourin. M.	Serre, Hervé	
59	Burel	Délégué de Kernével	Montfort	
60	Burel, Yves	Délégué de Guilers. St.	Triant, Jacques.	
61	Le Cabon, Fr <sup>ois</sup> Marie	Délégué de Languevennec	Roudaut, Jean	
62	Caïr, Nicolas	Délégué de Guimerac	Khoas, Jean	
63	Le Cain	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
64	Le Cambourig,	Délégué de Gouesnach	Cosqueric	
65	Camus, Hervé	Délégué de Plouigneau	Cudennec, François-Marie	
66	Cariou, Jean, Yves	Délégué de Léden. C. Sizun	Coquet, Germain	
67	de Carné	Counsellor Général		
68	Caroff, Jean Marie	Délégué de St Thégonnec	Soulignen, Jean Marie	
69	Carre, Yves	Délégué de la Forêt. St.	Rousseau, Jean	
70	Carval, Clet	Délégué de Plazoff	Yuen	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
71	de Chamaillard	Député		
72	Charles, Pierre	Délégué de Plougasnou	Barazer, Vincent	
73	Charuel	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
74	Chauvel	Délégué de Châteaulin	Courbez	
75	Le Clerc de Frene	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
76	Cloarec,	Délégué de Plomelin	Guichaoua, Pierre	
77	de Coatgourdeu, Charles	Délégué de St. Dougay	Cousil, Jean Louis	
78	Coatsoniou	Délégué de Kériz	Coatsoniou	
79	Collic, Laurent	Délégué de Guissény	Tily, Jean Marie	
80	Collaber, Jean Louis	Délégué de Locmaria B.	Guenver, Jean Marie	
81	Cong, Claude	Délégué de Plouguin	Rossart, Yves	
82	Corbel, Jean François	Délégué de Colloré	Pellotte, Jean François	
83	Cormier	Cousinier Général		
84	Corre, Yves	Délégué de Lampaul G.	Bodros, Guillaume	
85	Corwest, Guillaume	Délégué de Plouniozel	Montfort, Yves Louis	
86	Cotten	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
87	Cotten, Michel	Délégué d'Elliant	Rannou, Louis	
88	du Couédic	Cousinier Général		
89	Le Crâne	Cousinier Général		
90	Le Crâne, Michel	Délégué de Beuzec Cong	Rosallec, Jean	
91	Crenn, François	Délégué de Loc Méhob	Souliquen, Yves	
92	Croqueunec, Jean	Délégué de Trémérgat	Jacob, Jean Louis	
93	Dagorn, Simon	Délégué de Samzelin	Sciol, Jean Michel	
94	Damey	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
95	Danguy des Deserts	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
96.	Daniel	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup> .		
97	Daniel	Délégué de Léonie	Héphan, Maurice	
98	Le Dantec, Hyp <sup>t</sup>	Délégué du Louhans	Thomas, Guillaume	
99	Le Dault, Ludovic	Délégué de Roscoff	Deschamps, Léopold	
100	David	Délégué de Sout. Ann.	Légal	
101	Delagarde	Délégué de St. Renan	Chominant	
102	Le Déliou	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
103	Delobéau	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
104	Demolon	Délégué de Leuhan	Le Roux, Joseph	
105	Dervieu	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
106	Desloges	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
107	Dilasser, Pierre	Délégué du clocher. St. Et.	Lautour, Vincent	
108	Diquelou, Guillaume	Délégué de Combrit	L'Helyouach, Jean Marie	
109	du Dresnay, Alfred	Délégué de Launay	Barazer, Pierre Marie	
110	Le Drizet, Jacques	Délégué de Crémicoc	Lack, Pierre	
111	Dumarsay	Député		
112	Tagot	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
113	Tagot, François	Délégué de Guimiliau	Sape, Jean	
114	Le Tailler	Délégué de Gréguennec	Sérou, Jean	
115	Tavernier, Yves	Délégué des Cleyben	Le Borgne	
116	Ténigan	Cousinier Général		
117	Tichou, Jean	Délégué de Grégarantec	Le Borgne	
118	Tihoux, Joseph	Délégué de Rédene	Le Days, Jean Pierre	
119	Flecher	Cousinier d'Arrond <sup>t</sup>		
120	Le Flô	Député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
121	Flock	Délégué de Coat. Mial		
122	Le Flock	Délégué de Hauec	Le Bras	
123	Toly Jean François	Délégué de Molene	Cariou	
124	de Torsauz	Député.		
125	Toullioy	Conseiller Général		
126	Tournis	Délégué de Lannan	Lazou	
127	Tremont	Délégué de Crémonezou	Roudant	
128	Friant, Jean Marie	Délégué de Verguet	Nédelle, Noël	
129	Turic	Délégué de Loqueffret	Ménez, Jean	
130	Lehal, Jacques	Délégué de Baye	Guillou	
131	Lehal	Conseiller Général		
132	Lehal, François	Délégué de Logonna. Guimier	Cornec, Thomas	
133	Lehallic	Délégué de Quemien	Talentin, Daniel	
134	Leharre, François	Délégué de Camaret	Kévellec, Suire	
135	Leharre	Délégué de Bohars	Bloas.	
136	Gaubert	Conseiller Général		
137	Hestin	Conseiller Général		
138	Gigou	Délégué d'Audierne	Carval, Hermain	
139	Gilart de Keranflech	Délégué de Milizac	Mailloux, Goulrea	
140	Glaizot, Gustave	Délégué de Landéda	Kistebet, Jean	
141.	Gouanach, Jean Claude	Délégué de Louréoc	Kymorgant, Jean Claude	
142.	de Goesbriant, Paul	Délégué de St. Urbain	de Barcevaux, Suire	
143.	Lehoff, Yves	Délégué de Stozivet	Bolzer, Christophe	
144	Golies, Guillaume	Délégué de Louniouz. Euz	Talhan, Alain	
145	Goret, Jean Marie	Délégué de Guivras	Liguen, Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
146	Goubin, Armand	Délégué de Lopéret	Grignoux, Claude	
147.	Goubin, René	Délégué de Plougasnel-Dasouls	Nicole, Jules	
148	Gouézec, Jean Marie	Délégué de Clohars. T.	Christien, François	
149	Gourcuff, Félix	Délégué du Crévoix	Le Gallic, Michel	
150	Gourlaouen, Louis	Délégué de Locmole'	Henry, Guillaume	
151	Gourmelon, Coentin	Délégué de Landévennec	Mazéas, Jean Marie	
152	Gourmelon, Augustin	Délégué de Landivisiau	Quéminec, François	
153	Gourvenec, Gabriel	Délégué de St Sabu	Riou	
154	Gousselin, Hyp'te	Délégué de Faouët	Guyader	
155	Gouzon, Alexandre	Délégué de Ploméjé	Telloté, Laurent	
156	de Grainsville	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
157	Grall, Jacques	Délégué de Kersaint- Stabennec	Morvan, Jean	
158	Grall, Sein	Délégué de la Feuillée	Stassart, François Louis	
159	Grall, Laurent	Délégué de Louercat	Guillaume, Alain	
160	Grall, Hervé	Délégué de Plouzérée	Cornily, Yves	
161.	de la Grandière	Counsellor Général		
162	Le Guay	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
163	Guédé, Jean Louis	Délégué de St Ségal	Brest, Jean	
164	Guégan, Alexandre	Délégué de Melgven	Flatrès	
165	Guégan	Counsellor Général		
166	Guégan, Guillaume	Délégué de la Martyre	Salou, Jean Marie	
167	Guégueniat, Coentin	Délégué de St Nic	Lansur, Coentin	
168	Guennec	Délégué de Plougasnel St G.	Poulain	
169	de Guerdavid	Délégué de Bot-Sorhel	Martin	
170	Guermeur	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
171	Guiffant, Bernard	Délégué de St Yvi	Bernard, Pierre	
172	Guillard	Conseiller Général		
173	Guillou	Conseiller d'Arvorat		
174	Guillou, Alain	Délégué de Greffouenan	Léhal, Jacques	
175	Le Guillou - Senuarois	Conseiller Général		
176	Le Guirriec	Délégué de Stobannalec	Saul	
177	Guyomarch, Henri	Délégué de Berrien	Berrebarre, Louis	
178	Guyomarch, Louis Joseph	Délégué de Coray	Le Roux, Yves	
179	Guyomarch, Pierre	Délégué de Guilligomarc'h	Téhouin, Louis	
180	Habert, Théodore	Délégué de l'île Guay	Bargain, François	
181	Hélias, ...	Délégué de Plœven		
182	Hebris, Yves	Délégué de Landunvez		
183	Heimon, Louis	Délégué de Quimper	Cassel	
184	Le Hénaff, Louis	Délégué de Carhaix	Bernard, Ernest	
185	Hénaff, Gabriel	Délégué de Souldergat	Le Gall, Jean Marie	
186	Le Hénaff, René	Délégué de Landudec	Gueguen, Pierre	
187	Herry, Yves	Délégué de Lampaul Stoud.	Moret, Jean Marie	
188	Herry, Jean François	Délégué de St Sauveur	Le Roux, Jean Marie	
189	Houon de Kermadec	Conseiller Général		
190	Hurtel, Auguste	Délégué de Douarnenez	Kerbiant - Vostic	
191	Inizan, Laurent	Délégué de Plounévez Loc'hrist	Le Jeune, Hervé	
192	Jacob, Guillaume	Délégué de Lanildut	Vrat, Michel	
193	Jaouen	Conseiller Général		
194	Jaouen, Alain	Délégué de St Omer	Flocklay	
195	Jestui, François	Délégué du Dreunc	Gélibart, Gabriel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
196	Lejollec, Yves	Délégué de Rothey	Blozec, Jean	
197	Jouveau. Dubreuil	Délégué de St. Marc	Boulle	
198	Kerbrat	Délégué de Longourrest	Leiser	
199	Kerdoncuff, Jean	Délégué de Lannuvellet	Kerbaul, Fois	
200	Kerdraon	Délégué de Labeunes	Cideunec, Aimé	
201	Kérébel, René	Délégué de Loumoguer	de Bergelin	
202	Kérébel, Yves	Délégué de Lampaul. Louarzel	Flock, Yves.	
203	de Kergrist, Fois	Délégué de Carantec	du Beaudiez	
204	Kerquelen, Yves	Délégué de Brasparts	Rolland, Yves.	
205	Kerjean	Délégué de Louennou	Jestin, Yves.	
206	de Kerjean, Francis	Député		
207	de Kerjean, Louis	Délégué de St. Goazec	Surquellec	
208	Kerlizec. Royon	Délégué de St. Evarzec	Gloane, François	
209	Kerlezin, Yves	Délégué de Louigat. Guano - Efflam, Salou		
210	de Kermadec, Ch.	Délégué de Louézoch	Méres, François	
211	Kermaidic	Délégué de Louarzel	Reichard, Yves	
212	de Kermenguy	Député		
213	Kérouédan, René	Délégué de Loran	Gentric, Daniel	
214	de Kersauzon	Conseiller Général		
215	de Kersauzon. de Jeunideff	Délégué de Guilers	Sédour	
216	Kerscaven	Délégué de Cléden. Vokin	Leap, Corentin	
217	de Kervenoail, Louis	Délégué de St. Pol de Léon	Grall, Jean	
218	de Kerrardoné, Charles	Délégué de Loctudy. St.	Matapoux	
219	Kérijel	Délégué de Pézet	Briand	
220	Lacoste	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
221	Ladan, Louis	Délégué de Crémérén	Caeuc, François	
222	Laquellec, L <sup>e</sup> me Jean Marie	Délégué de Guerlesquin	Courhard, Jean	
223	Lamarque	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
224	Landré, François	Délégué de Kerlis	Lavanant, Jean	
225	Larbantez, François	Délégué de Plounéour-Ménez	Soiterin, Jean François	
226	Larreur, Yves	Délégué de Plouzané	Leljac, François	
227	Lautridou, Vire	Délégué de Soulleuzic	Leluellec, Jacques	
228	Lavalou	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
229	de l'écluse de Longrage	Délégué de Pluguffan	Gaounach, Jean Marie	
230	de l'écluse. Tréoëdal	Conseiller général		
231.	de Legge	Député		
232	Léhir, Jean Hervé	Délégué de Pribalku	Lemuzel, Jean	
233	de Lesquern, Francis	Délégué de Divinon	de Lesquern, Arthur	
234	de Lesquern, Charles	Délégué de Sencuan	Colles, Auguste	
235	Lehelgouarch, Jean	Délégué de Plomodern	Blaize	
236	Lhostis Yves	Délégué de Ploudalmézeau	Olivier	
237	Le Louarn, Jean	Délégué de Landeleau	Mentecour, Joseph	
238	Le Louédec	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
239	Maguet, Olivier	Délég. de los Eguzen. St Hig.	Guaguen, Pierre	
240	Mahe'	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
241	Manigant, Goulven	Délégué de Larret	Calvez, Jean	
242	Marc	Délégué de Breleiz	de Soulpiquet	
243	Marchadour, L <sup>e</sup> me	Délégué de Plœven	Tertil, Joseph.	
244	Martie, Yves	Délégué d'Irvillac	Martie, Olivier	
245.	Martin	Délégué de Botmeur	Ménéz, Henri	

NOMBRES d'ordre,	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS,	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
246	Margin, Jules	Délégué de Sart. Lannay	Erily, Jean Louis	
247	de Mauduit	Conseiller Général		
248	de Mauduit du Sénier	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
249	Lemenn	Délégué de Quéménéen	Cariou	
250	Le Meur, Jean	Délégué de Plouagat. Moysan	Rivoalen, Jean	
251	Le Meur	Délégué de St. Guiv	Kernéis, Alain	
252	Michel, René	Délégué de Plougouet	Qué, Yves	
253	Michel-Morand	Délégué de Lambézellec	Le Beurrieré, Jules	
254	Milliner	Délégué de l'Île de Seis	Touquet, Désiré	
255	Miossec de Kerdanet	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
256	Miossec, Yves	Délégué de Dinéault	Sickou, Yves	
257	Miry, Auguste	Délégué de Guipronvel	Gourvenec, Yves	
258	Le Moal	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
259	Moennec	Délégué de Plonéis	Stampnemet	
260	de la Monneray	Délégué de Ploudaniel	Houanton, François	
261	Morvan	Député		
262	Morvan, Charles	Délégué de Goulven	Olivier, Alain	
263	Le Morvan	Délégué d'Huelgoat	Jaffrenou.	
264	Moullac, Guillaume	Délégué de Goulven	Qué, Guillaume	
265	Moyot	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
266	Naga, Sébastien	Délégué de Rosnoën	Macé, Sébastien	
267	Nédélec, Jean	Délégué de Lannédern	Cras	
268	Nicol	Délégué de Kernilis Quill.	Gadreau.	
269	Nicole	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
270.	Nikouarn, Jean Louis	Délégué de Guengat	Ridou, René	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
271	Olive	Délégué de Kerfunteun	Danion, Jean	
272	Olivier, Fois	Délégué de Kernouës	Touchez, Louis	
273	Orvoïn, Jean Fois	Délégué de Maël-an	Icoazec, Louis Antoine	
274	de Sarzavaux, Louis	Délégué de Cléder	Monot	
275	Tanguer	Délégué de Tournant	Menren, Corentin	
276	de Sarcal, Hipp <sup>t</sup>	Délégué de Plameur	Le Cleach, Louis	
277	Velliet	Couscillier d'Arrond <sup>t</sup>		
278	Senquer	Couscillier Général		
279	Sennarun, Alain	Délégué de Brieuc	Légar, Hervé	
280	Séries	Couscillier d'Arrond <sup>t</sup>		
281	Sérou, Joseph	Délégué de Langolen	Dounard, Hervé	
282	Sérou, Alain	Délégué de Tréguerez	Letoux, Fois	
283	Serrot, Guillaume	Délégué de Beuzec-Cap-Sizun	Moal, Joseph	
284	Philippe, Jean Marie	Délégué de Guimiliau	Bohec, Véronique	
285	Philippe, Corentin	Délégué de Logonnaec	Le Quéau, Nicole	
286	Sirividic	Couscillier Général		
287	Sirion, Jean Marie	Délégué de Lanriec	Gémarec, père	
288	Sirion, Guillaume	Délégué de Coutiniec	Dounart, Yves	
289	Soder, Yves	Délégué de Longar		
290	de Somperg	Député	Ollivier, Maurice	
291	Soulignan	Couscillier d'Arrond <sup>t</sup>		
292	Soulignan, François	Délégué de Koadern	Soulignan, Yves	
293	Soulignan, Alain	Délégué de Koadern	Léost, Jean Pierre	
294	Soulizac, Yves	Délégué de Morreff	Sinou, Jean Louis	
295	Soullaouec	Couscillier d'Arrond <sup>t</sup>		

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296 Simot, Nicolas	Délégué de St Jean du Doigt	Kergrist, Louis	
297 Triser, Jean	Délégué de Henrie	Botic, Jean J <sup>e</sup>	
298 Srot, Charles	Délégué du Faou	Le Cullé, Julian	
299 Trouhet	Délégué de Gregunc	Le Mat	
300 Trouost, Bernard	Délégué de Crozon	Le Moign, Yves	
301 Le Surock	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
302 Le Surock, Charles	Délégué de St Thurien	Le Bris, Thomas	
303 Le Guénoc, Sébastien	Délégué de St Coulitz	Coatou, René	
304 Quéminec	Counsellor Général		
305 Quéminec, Louis	Délégué de Guiclan	Le Bras, Fois	
306 Quéminec, J <sup>n</sup> Marie	Délégué de Commana	Gérec, J <sup>n</sup> Marie	
307 Quéminec	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
308 Quéminec	Délégué de Lannivoaré	Lilis, Joseph	
309 Quéminec, Fois	Délégué de Plourin. <sup>Stand au</sup> Jacob, J <sup>n</sup> François		
310 Quentel, Jacques	Délégué de Sorspoder	Colin, J <sup>n</sup> Fois	
311 Quillien, J <sup>n</sup> Fois	Délégué de Raoulas	Galmiche, Denis	
312 Quillion, Emmanuel	Délégué de Voullasen	Kherve, Jean Louis	
313 Quillivie, Olivier	Délégué de Mespart	Auffret, Fois	
314 Quinion, Fois	Délégué de Roare	Canter, René	
315 Quintin	Délégué de Bodilis	Le Duge, Gabriel	
316 Radiguet, Tudor	Délégué de Landemau	Reilly, Joseph	
317 Raguenès, Fois	Délégué de loc. Bréhalan	Cadoret	
318 De Raismes	Counsellor Général		
319 Rauvan	Counsellor d'Arrond <sup>t</sup>		
320 Rauvan, Gabriel	Délégué de Sizun	Suzan, Alain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
321	Reynaud	Counsellor Général		
322	Richard	Counsellor Marrond <sup>t</sup>		
323	Richard, Auguste	Délégué de Rospoedan	Cromeur, Félix	
324	Rigollet	Délégué du Conquet	Seufrat	
325	Riou, Maurice	Délégué de Plouider	Bars, Michel	
326	Riou, Yves	Délégué de Gréglonou	Touz, Fois	
327	de Rivièreux, Armand	Délégué du Bourg Blanc	Crozon	
328	Robet, J <sup>e</sup> Marie	Délégué de Clohars Carnoët	Braugoulo	
329	Ropars, Fois	Délégué de Bolazec	Ter, Jean Marie	
330	Ropars, Gabriel	Délégué du Laz	Anguin, Coentan	
331	de Roseucoat	Counsellor Général		
332	Rouguennec, Jean	Délégué de St. Éloy	Guen, Jean Marie	
333	Rouilly	Délégué de Morlai	Le Moigne, Guillaume	
334	Rousseau	Député		
335	Le Roux	Counsellor Général		
336	Le Roux, Joseph	Délégué d'Ergué Gabéric	Hédélec, J <sup>e</sup> Marie	
337	Le Roy, Seine	Délégué de Léon	Le Roy, Jean Yves	
338	Royer	Délégué de Locronan	Lozach	
339	Ruellou	Délégué de Lanarvily	Lottrian, J <sup>e</sup> Marie	
340	Ruppe	Counsellor Marrond <sup>t</sup>		
341	du Rusquec, Fois	Counsellor Général		
342	du Rusquec, Henri	Délégué de Sibiril	Le Jeune	
343	de Rusunau, Hyp <sup>te</sup>	Délégué de Plouénan	Cadriou, Ollivier	
344	Tallour, Jacques	Délégué de Langoulan	Caroff, Jean	
345	de Saint-Six, Charles	Délégué de Ploujan	de Champagny, Paul	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
346	de Sainte-Vivie, Philippe	Délégué de 1 <sup>re</sup> Seine	Louietre, Etienne	
347	de Taisy, Paul	Délégué de Plouguer	Sostallec, Véron	
348	Salain, Alphonse	Délégué de Lannilis	Bugot, Alexis	
349	Salain, Jean	Délégué de Langoëna. D.	Le Vasseur, Jean	
350	Tanquer, Yves	Délégué du Créhou	Tièlou, Pierre	
351	Le Sacout, Hervé	Délégué de Plougonven	Le Jeune, Léopold	
352	Tinguin	Counsellor d'Arrondis.		
353	Tinguin	Délégué de Bannalec	Louis. Glouri	
354	de Solminihac	Counsellor d'Arrondis.		
355	Toubignon	Counsellor Général		
356	Toubignon, Joseph	Délégué de Lannueraud	Martin, J <sup>e</sup> Marie	
357	Touietre, Véron	Délégué de St Martin des Champs	de Lannueraud, F <sup>ois</sup>	
358	Héphan, Jean Marie	Délégué de Roscaurel	Madec, Hyp <sup>te</sup>	
359	Hervenou, Noël	Délégué du Cloître-Sainte-Croix	Berthelinié, Jean	
360	Hervenou, Eloy	Délégué d'Edern	Bourhis, Alain	
361	Le Stum, Jean	Délégué de Guigarvan	Capitaine, Corentin	
362	Triney	Député		
363	Gallo, Nicolas	Délégué de Locquirec	Bodard, René	
364	Gaunic, Yves	Délégué de Mellac	Le Boedec, Louis	
365	Gauneau	Délégué de Lannmark	Guizien,	
366	Gauneau, Henri	Délégué de St Jean Errol.	Le Garrec, Jean	
367	Thomas,	Délégué de Kergloff	Couteller, J <sup>h</sup>	
368	Thomas, Louis	Délégué de Penhars	Briot de la Mallerie	
369	Ehos, Yves	Délégué de Scriguac	Le Boulech, F <sup>ois</sup>	
370	Pradier	Counsellor Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
371	de Conquédès, Urbain	Délégué de Lannéanou	Guiner, Yves	
372	Toulémont, Louis	Délégué de Loc'huzen	Veron, Siene	
373	Erguier,	Délégué de Plounien	Yvinec, Vascal	
374	Erguier	Délégué de Plunengol	Grall	
375	Eremittin, Jacques	Délégué de l'île de Batz	Hulot	
376	Greullet, Georges	Délégué de Louannec	Le Bataard, J <sup>n</sup> Baptiste	
377	Groadez, Paul	Délégué de Crégélide	Mear, Laurent	
378	Uguen, Yves	Délégué de Kerlouan	Dourmaps, Fois	
379	Ven Tanguy	Délégué de Lanharaman	Kyran	
380	de la Villeneuve	Délégué de Nizon	Seroni	
381	Villiers	Conseiller Général		
382	de Vinelles	Conseiller Général		
383	Vincent, Calixte	Délégué de la Toré-Laudern	Guichen de Grandpont	
384	Voguer, Michel-Louis	Délégué de Neumerit	Caradec, J <sup>n</sup> René	
385	Voguer	Délégué de Soutl'Abbé	Flamant	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A. Guipier

, le 23 Janvier 1876.



Le Secrétaire du Ministère  
A. Guipier

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS.

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Brest.</i>					
<i>Brest - 1<sup>er</sup> Canton</i>					
Brest	Bellamy	a accepté	Lalla	a accepté	
<i>Brest - 2<sup>eme</sup> Canton</i>					
Bobars	Le Gars	a accepté	Bloas	a accepté	
Gouesnou	Kerjean	a accepté	Gertin	a accepté	
Guilers	de Kersanton	a accepté	Predour	a accepté	
Lambézellec	Michel Morand	a accepté	Le Beurrier	a accepté	
St Marc	Jouzeau-Vibreuil	a accepté	Boutie	a accepté	
<i>Brest - 3<sup>eme</sup> Canton</i>					
St Seine Quilbignon	Nicol	a accepté	Gadecant	a accepté	
<i>Canton de Daoulas</i>					
Daoulas	Quillien	a accepté	Galmiche	a accepté	
Hamec	Le Stoch	a accepté	Le Bras	a accepté	
Hopital. Camfrat	Le Bras	a accepté	Helet	a accepté	
Irvillac	Mearhic, Yves	a accepté	Mearhic olivier	a accepté	
Logonna-Daoulas	Salain	a accepté	Le Naspeur	a accepté	
Loperhet	Goubin	a accepté	Grignony	a accepté	
Sougastel. Daoulas	Goubin	a accepté	Nicole	a accepté	
Rumengol	Véguiner	a accepté	Grall	a accepté	protestation

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Eloy	Rouquermeec	a accepté	Guern	a accepté	
Saint-Urbain de Goesbriant	de Parevaux	a accepté		a accepté	
<hr/>					
Canton de Landerneau					
Drinon	de Lesquern F	a accepté	de Lesquern A	a accepté	
Guipavas	Goret	a accepté	Le Guen	a accepté	
La Forest	Vincent	a accepté	Guchon de Grandpont	a accepté	
Landerneau	Radiguet	a accepté	Reilly	a accepté	
Sencran	de Lesquern	a accepté	Collas	a accepté	
Plouédern	Pouliquen R <sup>e</sup>	a accepté	Pouliquen Yves	a accepté	
Saint-Divy	Le Meur	a accepté	Kerneis	a accepté	
Saint-Gonan du Beaudiez		a accepté	Rogel	a accepté	
Ercinaouézan	Frémont	a accepté	Roudaut	a accepté	
<hr/>					
Canton de Lannilis					
Guissény	Céollie	a accepté	Fily	a accepté	
Landéda	Glaizot	a accepté	Kersébet	a accepté	
Lannilis	Talaün	a accepté	Bergot	a accepté	
Plouguerneau	Caron	a accepté	Roudaut	a accepté	
Saint-Tugant	Breton	a accepté	Bihan	a accepté	
<hr/>					
Canton de Lessiver					
Goulven	Morvan	a accepté	Olivier	a accepté	
Kerlouan	Uguen	a accepté	Tourmap	a accepté	
Kernouës	Ollivier	a accepté	Foricher	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Folgoët	Bihan	a accepté	Le Bras	a accepté	
Lesneven	Bergot	a accepté	Deschamyns	a accepté	
Ploudaniel	de la Meommeraye	a accepté	Kerouanton	a accepté	
Plouider	Rieu	a accepté	Bars	a accepté	
Plounéour. Euz	Golies	a accepté	Falhun	a accepté	
Saint. Moën	Abalea	a accepté	Dantec	a accepté	
Grégarantec	Liehou	a accepté	Le Borgne	a accepté	
<hr/>					
Canton d'Ouessant					
Ouessant	Bernard	a accepté	Le Vaillant	a accepté	
<hr/>					
Canton de Plabennec					
Bourg - Blanv	de Riverende	a accepté	Crozon	a accepté	
Coat - Méal	Floch	a accepté	Adam	a accepté	protestation
Guipronvel	Meiry	a accepté	Gourvennec	a accepté	
Kernilis	Landrie	a accepté	Ravanant	a accepté	
Kersant - Plabennec	Grall	a accepté	Meorvan	a accepté	
Lanarvily	Ruellou	a accepté	Lantrian	a accepté	
Le Drunec	Jertin	a accepté	Gélabart	a accepté	
Loc. <del>Malaine</del>	Naquenès	a accepté	Cadoret	a accepté	
Maizic	Gilart de Keranflech	a accepté	Mailloux	a accepté	
Plabennec	Kerdraon	a accepté	Lidennec	a accepté	
Rouven	Léguiner	a accepté	Yvinec	a accepté	
Gréagat	Croquennec	a accepté	Jacob	a accepté	
<hr/>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Pouldalmézeau					
Bréléz	Meare	a accepté	Poulpiquet	a accepté	
Lampaul. Plouarzel	Kerebel	a accepté	Floch	a accepté	
Lampaul - Pouldalmézeau	Hoerry	a accepté	Moorel	a accepté	
Landunvez	Heelies	a accepté	Per	a accepté	
Lanildut	Jacob	a accepté	Riat	a accepté	
Larret	Moingant	a accepté	Calvez	a accepté	
Pouldalmézeau	Thortis	a accepté	Olivier	a accepté	
Bouquin	Cong	a accepté	Bofard	a accepté	
Plourin - Pouldalmézeau	Guemeneur	a accepté	Jacob	a accepté	
Sospoder	Quentel	a accepté	Colas	a accepté	
Saint Sabu	Gouveneur	a accepté	Riou	a accepté	
Grey-louan	Riou	a accepté	Totin	a accepté	
Canton de Loudiry					
La Martre	Queguen	a accepté	Salou	a accepté	
Launeufret,	Kerdonennff	a accepté	Kerbaul	a accepté	
La Roche Maurie d'Audibert de Savilane		a accepté	Bazin	a accepté	
Le Erichou	Sanquer	a accepté	Fichou	a accepté	
Loc-Eguiner. Loudiry	Abgrall	a accepté	Abeguille	a accepté	
Loudiry	Poutiquen	a accepté	Leost	a accepté	
Tréflévenez	Bouroullée	a accepté	du Rousque	a accepté	
Canton de Saint. Rémy					
Laurivoare	Guemeneur	a accepté	Liles	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Conquet	Rigollet	a accepté	Penfrat	a accepté	
Loc. Maria. Plouzané de Kervardoné		a accepté	Moatahoup	a accepté	
Le Molénec	Foly	a accepté	Laridon	a accepté	
Plouarzel	Kermaidie	a accepté	Nichard	a accepté	
Plougonvelin	Merchel	a accepté	Quéré	a accepté	
Plounoguer	Kerebel	a accepté	de Bergerin	a accepté	
Plouzané	Larren	a accepté	Le Gae	a accepté	
Saint Renan	Velagarde	a accepté	Cheminant	a accepté	
Errebahn	Léhir	a accepté	Lamuzel	a accepté	

## Arrondissement de Châteaulin

## Canton de Carhaix

Carhaix	Le Henaff	a accepté	Bernard	a accepté
Cleden. Soher	Kervaven	a accepté	Leap	a accepté
Kergloff	Léhomas	a accepté	Couteller	a accepté
Motreff	Poulizac	a accepté	Simou	a accepté
Plouguer	de Sainy	a accepté	Postollec	a accepté
Plounévezel	Corvest	a accepté	Meontfort	a accepté
Soullasuen	Quillion	a accepté	Kerherve	a accepté
Saint. Hervin	Billoray	a accepté	Simou	a accepté
Spézet.	Keryel	a accepté	Briand	a accepté

## Canton de Châteaulin

Cast	Blouet	a accepté	Le Men	a accepté
Châteaulin	Chauvel	a accepté	Leourbiez	a accepté

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Dinéault	Merionee	a accepté	Pichon	a accepté	
Locronan	Royer	a accepté	Lozaen	a accepté	
Slaëren	Marchadour	a accepté	Fertil	a accepté	
Somodain	Chelgouareh	a accepté	Blaire	a accepté	
Stouïez - Torsay	Belbeoch	a accepté	Le Roux	a accepté	
Saint. Launay	Mearzin	a accepté	Cirilly	a accepté	
Guimiliau	Le Meenn	a accepté	Larion	a accepté	
Saint Coulitz	Le Quian	a accepté	Coadou	a accepté	
Saint Nic	Guegueniat	a accepté	Larour	a accepté	
Saint Sejal	Guedes	a accepté	Brest	a accepté	
<hr/>					
Canton de Châteaulin.					
Châteaulin du Faou	Le Bourdon	a accepté	Väeron	a accepté	
Colloc'h	Corbel	a accepté	Pellote	a accepté	
Coray	Guyonvareh	a accepté	Le Roux	a accepté	
Landeleau	Le Louarn	a accepté	Mentheour	a accepté	
Laz	Nopars	a accepté	Singwin	a accepté	
Leuhan	Demolon	a accepté	Le Roux	a accepté	
Stouïez du Faou	Le Bihan	a accepté	L'Allonet	a accepté	
Saint-Hoazec	de Kerjean	a accepté	Ruquellec	a accepté	
Saint-Ehois	Jaouenec	a accepté	Flochlay	a accepté	
Ergué-Gabéric	Péron	a accepté	Le Roux	a accepté	
<hr/>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Crozon					
Argol	Bereow	a accepté	Merour	a accepté	
Camaret	Le Ganne	a accepté	Sevellec	a accepté	
Crozon	Provor	a accepté	Meerier	a accepté	
Lauvèoc	Goanach	a accepté	Kermorgant	a accepté	
Landerneau	Gourmelen	a accepté	Meazias	a accepté	
Roscaavel	Stephan	a accepté	Meadee	a accepté	
Eulzac	Baron	a accepté	Meignon	a accepté	
Trégarvan	Le Stein	a accepté	Capitaine	a accepté	
Canton du Faou					
Le Faou	Prot	a accepté	Le Couble	a accepté	
Logonna - Quinec	Le Gall	a accepté	Cornec	a accepté	
Esperic	Le Borgne	a accepté	Caer	a accepté	
Quinec	Caer	a accepté	Kernoas	a accepté	
Rosnoën	Naga	a accepté	Moore	a accepté	
Canton d'Huelgoat					
Berrien	Guyomarch	a accepté	Berrebarre	a accepté	
Bolazec	Nopars	a accepté	Fer	a accepté	
Botmeur	Meartin	a accepté	Meenay	a accepté	
Huelgoat	Le Meorvan	a accepté	Jaffrenou	a accepté	
La Taullee	Grall	a accepté	Plasfart	a accepté	
Locmaria - Berrien	Collober	a accepté	Greniver	a accepté	
Souzé	Gouzon	a accepté	Bellote	a accepté	
Treguier	Ehos	a accepté	Le Boulen	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Pleyben.					
Beauparts	Kerquelen	accepte	Nolland	accepte	
Edern	Hervennou	a accepté	Bourhis	a accepté	
Gouézec	Le Roy	a accepté	Le Noy	a accepté	
Lannédern	Nédélec	a accepté	Cras	a accepté	
Le Cloître. Pleyben	Hervennou	a accepté	Berthélémy	a accepté	
Lemonn	Le Borgne	a accepté	Meem	a accepté	
Loqueffret	Furie	a accepté	Moenez	a accepté	
Lothey	Le Jollee	a accepté	Bozec	a accepté	
Pleyben	Farennec	a accepté	Le Borgne	a accepté	
Arrondissement de Morlaix					
Canton de Landivisiau.					
Bodilis	Quintrie	a accepté	Le Verge	a accepté	
Guimiliau	Fagot	a accepté	Pape	a accepté	
Lampaul-Guimiliau	Corre	a accepté	Bodros	a accepté	
Landivisiau	Gournelon	a accepté	Quiennec	a accepté	
Longourvest	Kerbrat	a accepté	Riser	a accepté	
Mouïncient	Souzignou	a accepté	Martin	a accepté	
Saint-Servais	Boderiou	a accepté	Kerdoncuff.	a accepté	
Canton de Launay.					
Garlan	Fournis	a accepté	Lazon	a accepté	
Guinaliec	Philippe	a accepté	Bohee	a accepté	
Launay	du Draynay	a accepté	Barazer	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Locquirec	Lealbo	a accepté	Bodenn	a accepté	
Rouégat-Huerrand	Kerlizin	a accepté	Efflam Salou	a accepté	
Rouézoch	de Kernadec	a accepté	Moëzer	a accepté	
Rougasnon	Leharles	a accepté	Barazer	a accepté	
St Jean du Doigt	Primot	a accepté	de Hergist	a accepté	
<hr/>					
Canton de Morlaix					
Morlaix	Rouilly	a accepté	Le Moign	a accepté	
Roujean	de St Rix	a accepté	de Champagny	a accepté	
Rourin, Morlaix	Le Buanez	a accepté	Henry Pierre	a accepté	
St Martin des Champs	Souëtre	a accepté	de Lannurien	a accepté	
Sainte-Sève.	de St Rix	a accepté	Souëtre	a accepté	
<hr/>					
Canton de Plouaret.					
Lauhouarneau	Ven Lanquy	a accepté	Kervran	a accepté	
Plouenat	Grall	a accepté	Guillaume Alain	a accepté	
Plougor	Poder	a accepté	Olivier	a accepté	
Plounévez-Loc'hrist	Juizan	a accepté	Lejeune	a accepté	
Créflez	Allam-Lannay	a accepté	Noudant	a accepté	
<hr/>					
Canton de Plouigneau					
Botsorhel	C <sup>te</sup> -de Guerdaïd	a accepté	Martin	a accepté	
Guerlesquin	Labellee	a accepté	Louchard	a accepté	
Lanneau	de Conquicée	a accepté	Guiner	a accepté	
Le Ponton	Le Vantec	a accepté	Thomas	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pouezat. Moysan	Le Moenr	a accepté	Rivoalen	a accepté	
Bougouen	Le Jaout	a accepté	Le Jeune	a accepté	
Pouguenau	Camus	a accepté	Ludennec	a accepté	
Canton de Pouzevidé					
Cleder	de Parevaux	a accepté	Meonot	a accepté	
Plouvorn	Boscalz de Nealo	a accepté	Allain	a accepté	
Pouzevidé	Grall	a accepté	Cornily	a accepté	
Saint-Vougay	de Coalgourden	a accepté	Conseil	a accepté	
Crefflaouenan	Guillon	a accepté	Le Gall	a accepté	
Brézelidé	Iroadee	a accepté	Méar	a accepté	
Canton de 1 <sup>er</sup> Sol de Léon.					
Île de Batz	Teremintin	a accepté	Heulot	a accepté	
Mespaul	Quillévére	a accepté	Auffret	a accepté	
Pouenan	de Rusunan	a accepté	Cardon	a accepté	
Pougoùlm	Taillour	a accepté	Caroff	a accepté	
Roscoff	Le Dault	a accepté	Verchamps	a accepté	
1 <sup>er</sup> Sol de Léon	de Kervenoael	a accepté	Grall	a accepté	
Sibiril	du Rusquec	a accepté	Le Jeune	a accepté	
Canton de St Thégonnec					
Le Cloître St Thégonnec	Vilasser	a accepté	Lautrou	a accepté	
Styber. Christ	Allain	a accepté	Fichou	refuse	
Stourmouz. Menez	Lartianee	a accepté	Poiterin	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Locguénec St. Elegonec	Meaquet	a accepté	Grieguen	a accepté	
St. Elegonec	Caroff	a accepté	Pouliquen	a accepté	
		~~~~~			
	Canton de Sizun				
Commana	Quemener	a accepté	Géréee	a accepté	
Locmélard	Cren	a accepté	Pouliquen	a accepté	
Saint-Sauveur	Herry	a accepté	Le Rouz	a accepté	
Sizun	Rannou	a accepté	Inizan	a accepté	
	~~~~~				
	Canton de Caule'				
Carantec	de Kergrist	a accepté	du Beaudiez	a accepté	
Guilcan	Oucimée	a accepté	le Bras.	a accepté	
Heuvié	Priser	a accepté	Bohie	a accepté	
Locquénole'	Bellec	a accepté	Margin	a accepté	
Caule'	Gousselin	a accepté	Guyader	a accepté	
	~~~~~				
	Arrondissement de Quimper.				
	Canton de Brie				
Brie	Pennarun	a accepté	Le Gae	a accepté	
Langolen	Peron	a accepté	Vonnart	a accepté	
	~~~~~				
	Canton de Concarneau				
Penzez-Cong	Le Crane	a accepté	Ravallec	a accepté	
Concarneau	Balestrie	a accepté	Rabot	a accepté	
Lannec	Pirion	a accepté	Gémarec	a accepté	
Erguénec	Trouhet	a accepté	le Meat	a accepté	
	~~~~~				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Douarnenez.					
Douarnenez	Hurtel	a accepté	Kerbriant	a accepté	
Gueugat	Nihouarn	a accepté	Bidon	a accepté	
Sloare	Quinion	a accepté	Barter Néni	a accepté	
Plogonnez	Philippe	a accepté	Le Quéau	a accepté	
Souldergat	Menaff	a accepté	Le Gall	a accepté	
Soullan	Treuttel	a accepté	Le Batard	a accepté	
Canton de Tournant.					
Cloars-Tournant	Gouezec	a accepté	Christien	a accepté	
Tournant	Parquer	a accepté	Meerrien	a accepté	
La Forêt	Carrer	a accepté	Reousseau	a accepté	
Gouesnac'h.	de Lambourg	a accepté	Corquierie	a accepté	
Serguet	Friant	a accepté	Nedélec	a accepté	
Plourin	Hélias	a accepté	He armon	a accepté	
Saint Evarzec	Kerlieze - Royou	a accepté	Gloanez	a accepté	
Canton de Plogastel St Germain					
Guilher. Plogastel	Burel	a accepté	Friant	a accepté	
Landudec	Le Henaff	a accepté	Guéguen	a accepté	
Scumerit	Voyer	a accepté	Paradee	a accepté	
Plogastel St Germain	Guennec	a accepté	Boulain	a accepté	
Sténov. Lannern	Daniel	a accepté	Stephan	a accepté	
Slovan	Reronédan	a accepté	Gentrie	a accepté	
Plozéréz	Le Goff	a accepté	Bolger	a accepté	
Ploneis	Me öenner	a accepté	d'Amphernet	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLEGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Soulreuzic	Lautridou	a accepté	Le Guellec	a accepté	
Erigat	Bilien	a accepté	Le Loch	a accepté	
Canton de Pont. Croix					
Audierne	Gigou	a accepté	Carval	a accepté	?
Beuzec Cap. Sizun	Perrot	a accepté	Maal	a accepté	
Clezen Cap. Sizun	Parion	a accepté	Coquet	a accepté	
Esquibien	Le Bars	a accepté	Measfon	a accepté	
Goulien	Mooullee	a accepté	Quéré	a accepté	
Manalou	Le Bihan	a accepté	Parion	a accepté	
Meillars	Bariou	a accepté	Gloaguen	a accepté	
Plogoff	Carval	a accepté	Yven	a accepté	motivation
Plouzinec	Pirion	a accepté	Vornart	a accepté	
Pont. Croix	Le Bris Virest	a accepté	Beleguie	a accepté	
Rimelin	Dagorn	a accepté	Priol	a accepté	
Île de Sein	Meilliner	a accepté	Fouquet	a accepté	
Canton de Pont. l'Abbé'					
Combrit	Diquielou	a accepté	Thelgouarek	a accepté	
Tostuiz	Coulemont	a accepté	Peron	a accepté	
Venmarc'h	Canneau	a accepté	Guizion	a accepté	
Plounanalec	Le Guirrec	a accepté	Paul	a accepté	
Houmeur	de Pascal	a accepté	Le Bléach	a accepté	
Pont l'Abbé	Voquer	a accepté	Flamant	a accepté	
St Jean Erdre	Laimeau	a accepté	Le Garrec	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Erguéagat	Bidon	a accepté	Bras	a accepté	
Erguéguenec	Le Failler	a accepté	Péron	a accepté	
Erquy	Le Drezén	a accepté	Loch	a accepté	
Le Gué	Healbert	a accepté	Bargain	a accepté	
Canton de Quinipper.					
Erquy' Armel	Le Bastard de Kquivier a accepté	Le Berre		a accepté	
Erquy' Gabini	Le Nouy	a accepté	Nedelec	a accepté	
Kerfeunteun	Olive	a accepté	Danion	a accepté	
Sentharz	Thomas	a accepté	Briot de la Malline a accepté		
Stomelin	Cloarec	a accepté	Guehaoua	a accepté	
Stuguffau	de Leeluse de Longraye a accepté	Gaoumaek		a accepté	
Quinipper	Hoëmon, Louis	a accepté	Lassel	a accepté	
Canton de Rosponden.					
Elliant	Collen	a accepté	Rannou	a accepté	
Rosponden	Richard	a accepté	Veromeur	a accepté	
Saint-Yvi	Guiffant	a accepté	Bernard	a accepté	
Courc'h	Bleuzen	a accepté	Carnot	a accepté	
Arrondissement de Quinipperle.					
Canton d'Arzans.					
Arzans	de Berdonaré a accepté	Le Gal		a accepté	
Guilligomarc'h	Guyonvarch a accepté	Fichoux		a accepté	

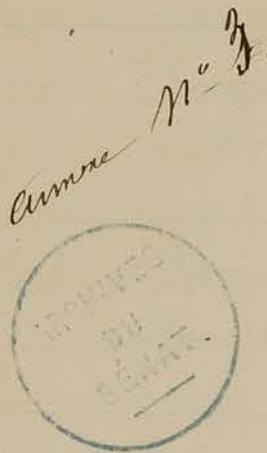
NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Locunolé	Gourlaouen	a accepté	Henry	a accepté	
Rédéné	Fichoux	a accepté	Le Layo	a accepté	
~~~~~					
Canton de Bannalec.					
Bannalec	Sinquin	a accepté	Louis Henry	a accepté	
Kernével	Burel	a accepté	Montfort	a accepté	
Le Croisic	Gourenn	a accepté	Le Gallec	a accepté	
Melgven	Guégan	a accepté	Flatier	a accepté	
~~~~~					
Canton de Pont-Aven					
Moëlan	Orvoen	a accepté	Scorff	a accepté	
Névez	Coatsoniou	a accepté	Costiou	a accepté	
Pizion	de la Villemarquée	a accepté	Peron	a accepté	
Pont-Aven	David	a accepté	Le Gal	a accepté	
Riec	Boulie	a accepté	Callec	a accepté	
~~~~~					
Canton de Quimperlé					
Baye	Le Gal	a accepté	Guillou	a accepté	
Clohars-Carnoët	Robert	a accepté	Brangoulo	a accepté	
Mellac	Learnie	a accepté	Roedee	a accepté	
Quimperlé	Breiz de Boisange	a accepté	Peyron	a accepté	
Treméven	Ladan	a accepté	Cœirie	a accepté	
~~~~~					
Canton de Icair					
Guerrien	Le Gallie	a accepté	Valentin	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Phurien Scorff	Duroch	a accepté	Le Bris	a accepté	
Scorff	Les Bitan	a accepté	Salain	a accepté	

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Quimper , le 23 Janvier 1876.

Armand Debord



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

### DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 1 à 128 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abalea, Jean délégué à St-Méen		<i>M. J.</i>			
2	Abgrall, Michel délégué de Loc-Eguiner <u>Ploudiry</u>		<i>R</i>			
3	Ablain, délégué de Pleyber-Christ		<i>R</i>			
4	Ablain-Launay, Aryste délégué de Tréflez		<i>R</i>			
5	Aernoult, Conseiller Général		<i>R</i>			
6	Dandibert de la Villelane délégué de la Roche		<i>R</i>			
7	Andrien de Kerdel, Paul, Conseiller Général		<i>R</i>			
8	Audren de Kerdel Conseiller d'arrond.		<i>R</i>			
9	Buffet, Conseiller d'arrond.		<i>R</i>			
10	Le Bail, Conseiller d'arrond.		<i>R</i>			
11	Baloss, Conseiller d'arrond.		<i>R</i>			
12	Balestre délégué de Concarneau		<i>R</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bazayer de Lamuison Conseiller Général		<i>P. D. J.</i>			
14	Bariou, Henri délégué de Meillars		<i>R</i>			
15	Baron, Jean Jacques délégué de Belgrave.		<i>R</i>			
16	Le Bars, Guillaume délégué d'Esquibien		<i>R</i>			
17	Le Bastard de Kerquiffiney, délégué d'Orgueil armel		<i>R</i>			
18	du Beaudiez, Henri Conseiller d'arrondissement		<i>L. J. G.</i>			
19	du Beaudiez, Paul délégué de St. Étienne		<i>A. J. S.</i>			
20	Bellec, Nicolas délégué de Plonévez-Porzay		<i>R</i>			
21	Bellamy, délégué de Brest		<i>R</i>			
22	Bellec, André délégué de Locquénolé		<i>P. J. B.</i>			
23	de Berdonvare, délégué d'Arras		<i>R</i>			
24	Bergot, délégué de Lannion		<i>P. J. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
25	Bernard, pierre délégué d'Ouessant		R			
26	Bernard, Conseiller d'arrond.		R			
27	Berthon, Conseiller d'arrond.		R			
28	Bescon, Jean pierre délégué d'Argol.		R			
29	Bideau, délégué de Greffiacat		R			
30	Bienvenue Député		R			
31	Le Bihan, Conseiller Général		R			
32	Bihan-Pouder, Jean délégué de Bolquic		1.2.3			
33	Le Bihan, Jean délégué de Plonévez du Fao		R			
34	Le Bihan, Henri délégué de Mahalon	Pariou, Pierre	R			M. Le Bihan a fait connaître que son état de santé ne lui permettait pas de venir.
35	Le Bihan, Henri délégué de Sizac		R			
36	Bilien, Jean Marie délégué de Greogat		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Billoray, Isidore délégué de St. Hélier		R			
38	Blanchard, Conseiller d'arrond.		R			
39	Bleuzen, fils délégué de Lourdes		R			
40	Blouet, Nicolas délégué de Cast		R			
41	Bodéron, Alain délégué de St. Servais		H. 27			
42	Bollore, Conseiller Général		R			
43	Le Borgne, délégué de Lons		R			
44	Le Borgne, Gabriel délégué de Lopérec		R			
45	Boscais de Reals délégué de Plonvorn		H. 27			
46	Boucher, Conseiller d'arrond.		R			
47	Bonlie, Yves délégué de Riec		R			
48	Le Bourdonnec, délégué de Châteauneuf		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bouzoullac, yves délégué de Bischecourt		R			
50	Bozec, Conseiller d'arrond.		R			
51	Le Bras, hervé délégué de l'Hôpital Saint-Paul		R			
52	Breart de Boisange délégué de Lannion		R			
53	Breton Conseiller d'arrond.		1 <sup>er</sup> R			
54	Breton, yves délégué de Pont-l'Abbé		R			
55	Le Bretton Député.		R			
56	Briand Conseiller d'arrond.					
57	Le Bris-Duret, bruno délégué de Port-Louis		R			
58	Le Brizac délégué de Plourin-Morlaix		1 <sup>er</sup> R			
59	Bruel délégué de Kernével		R			
60	Bruel, yves délégué de Guiler-Plogastel		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Cabon, françois Marie délégué de Plouguerneau		B. 29			
62	Carier, nicolas délégué de Paimpol		R			
63	Le Cain, Conseiller d'arrond.		B. 29			
64	de Cambourcy délégué de Gossenach		R			
65	Carriou, hervé délégué de Plouguerneau		R			
66	Carion, Jean yves délégué de Pléden Ep. Guip.		R			
67	de Carré Conseiller Général		R			
68	Caroff, Jean Marie délégué de l'Obéronne		R			
69	Carrier, yves délégué de la presqu'île		R			
70	Carval, Oct délégué de Plouff		R			
71	de Charnillan Député		R			
72	Charles, Pierre délégué de Plougasnou		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour	au 2 <sup>e</sup> tour	au 3 <sup>e</sup> tour	
73	Charuel, Conseiller d'arrond.					
74	Charuel, délégué de Châteaulin		R			
75	Le Clerc de Fresne Conseiller d'arrond.		R			
76	Coadec, délégué de Plonévez		R			
77	de Coatquenden, Charles, délégué de St. Mougon		M. J. G			
78	Coat ontvangt, délégué de l'Orégy		R			
79	Collic, Laurent délégué de Guissény		mu gal			
80	Collibet, Jean Louis délégué de St. Marie Perrin		R			
81	Conq, Claude délégué des Plouguins		R			
82	Corbel, Jean François délégué de Colloroc		R			
83	Corriac, Conseiller général		R			
84	Corre, Yves, délégué de Lampaul Guimiliau		R			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	<i>Corre, Guillaume délégué de Plunerézel</i>		<i>R</i>			
86	<i>Cottet, Conseiller d'arrond.</i>		<i>R</i>			
87	<i>Cotton, Michel délégué d'Elliant</i>		<i>R</i>			
88	<i>du Corédic Conseiller Général</i>		<i>R</i>			
89	<i>Le Crâne, Conseiller Général</i>		<i>R</i>			
90	<i>Le Crâne, Michel, délégué de Roszec-Lonq</i>		<i>R</i>			
91	<i>Cerny, François délégué à Loc-Melard</i>		<i>R</i>			
92	<i>Croguennec, Jean délégué de Gréomugat</i>		<i>R</i>			
93	<i>Dagorn, Simon délégué de Plunerézel</i>		<i>R</i>			
94	<i>Darrey, Conseiller d'arrond.</i>		<i>R</i>			
95	<i>Danquy du Pojet Conseiller d'arrond.</i>		<i>R</i>			
96	<i>Daniel, Conseiller d'arrond.</i>		<i>R</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Daniel, délégué de Flourenz		R			
98	Le Dantec, Hippo. délégué du Panthon		R			
99	Le Daniell, Ludovic délégué de Roscoff		R			
100	David, délégué de Pont-l'Abbé		R			
101	Delagarde, délégué de l'Arrond.		R			
102	Le Delouis, Conseiller d'arrond.		M. 23			
103	Delobear, Conseiller d'arrond.		R			
104	Demolomis, délégué de Lorient		R			
105	Derriens, Conseiller d'arrond.		M. 23			
106	Desloges, Conseiller d'arrond.		R			
107	Dilasser, Pierre délégué du Cloître St. Hégonne		R			
108	Diguelou, Guillaume délégué de Combrit		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	du Dresnay, Alfred délégué de l'assesseur		R			
110	Le Drezens, Jacques délégué de Crémieu		R			
111	Dumainay, Député.		R			
112	Piagor, Conseiller d'arrond.		R			
113	Fargot, François délégué de Guimiliau		R			
114	Le Failler, délégué de Béquenne		M. Duy			
115	Passezec, Yves délégué de Pleyben.		R			
116	Féringan, Conseiller Général		R			
117	Frichou, Jean délégué de Bégard		M. J.			
118	Frichoux, Joseph délégué de Redon		R			
119	Flecher, Conseiller d'arrond.		R			
120	Le Flo Député					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt huit électeurs.

A Quimper , le 23 Janvier 1876.

Le Préfet,

Armand Chotey



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent vingt - cinq

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> *idem*.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> *idem*.

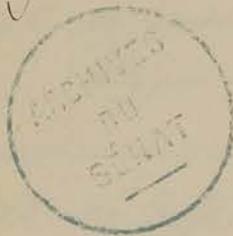
Le President du bureau de vote,

R. Zolloré.

Les Scrutateurs,

L. Faure  
J. Leveau  
A. Lemire  
Mme A.

DÉPARTEMENT

*d'un ministère**Janvier*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT  
DU *jeudi* BUREAU DE VOTE.(N°<sup>s</sup> 129 à 277 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
139	Furie Miligui de Logueffet		lun			
140	Le Gall, Jacques Miligui de Baye		lun			
141	Le Gall, Conseiller général		lun			
142	Le Gall, Francois Miligui de Lyonnaud Guimond		lun			
143	Le Gallic. Miligui de Guernon		lun			
144	Le Garre, Francois Miligui de Lamarek		lun			
145	Le Gars Miligui de Bohars		lun			
146	Gaubert Conseiller général		lun			
147	Gestin, Conseiller général		lun			
148	Gigou Miligui d'Audierenne		lun			
149	Gilard de Keranffoch Miligui de Bilibac		lun			
150	Glaizot, Gustave Miligui de Landéda		lun			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
141	Gouanach, J. <sup>n</sup> Claude Béliguén de Lanvoc					
142	de Gaesbruanq Paul Béliguén de P. William					
143	Le Goff, Yves, Béliguén de Rozenek					
144	Galiot, Guillaume Béliguén de Savine Brez					
145	Goret, Jean Marie Béliguén de Guipronnec					
146	Gouelin, Armand Béliguén de Loprek					
147	Gouelin, René Béliguén de Plougastel. Asulac					
148	Gorégo, J. <sup>n</sup> M. <sup>i</sup> Béliguén de Clohars. F.					
149	Gouveneuff, Félix Béliguén en Guénaux					
150	Gourlaouen, Louis Béliguén de Locmalo					
151	Gouvenel, Corentin Béliguén de Lanvoc'h					
152	Gouvenel, Augustin Béliguén de Lanvoc'h					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
173	Gourvennec, Gabriel Délégué de St Malo		✓✓✓			
174	Gouassetin, Hippolyte Délégué de Guével		✓✓✓			
175	Gouyou, Alexandre, Délégué de Stouzé		✓✓✓			
176	de Gramville, Conseiller d'arrondis.		✓✓✓			
177	Grall, Jacques, Délégué de Saint-Pol-de-Léon		✓✓✓			
178	Grall, Pierre, Délégué de la Guissény		✓✓✓			
179	Grall, Laurent, Délégué de St Guénec		✓✓✓			
180	Grall, Félix Délégué de Guingamp		✓✓✓			
181	de la Grandière, Conseiller régional		✓✓✓			
182	Le Guay Conseiller d'arrondis.		✓✓✓			
183	Guédel, Fr. Louis Délégué de St Malo		✓✓✓			
184	Guyan, Maxime, Délégué de Malguénac		✓✓✓			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
155	Guéguen, Conseiller général					
156	Guéguen, Guillame Délégué de la Martre					
157	Guéguenat, Cœutin Délégué de St Hilaire					
158	Guennec Délégué de Locustel Jonn.					
159	de Guerardis Délégué de Botmezel					
170	Guennec, Conseiller d'arrond.					
171	Guiffard, Bernard Délégué de St Yvi					
172	Guillard Conseiller général					
173	Guillou Conseiller d'arrond.					
174	Guillou, Alain Délégué de Gofflaouen					
175	Le Guillou Sébastien Conseiller général					
176	Le Guiric, Méjard d'Almanach					

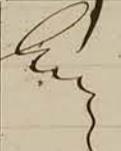
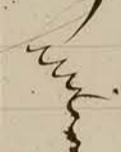
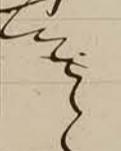
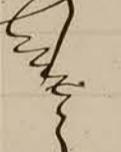
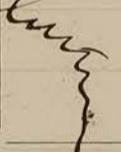
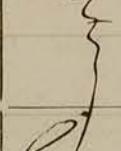
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
177	Guyomarch, Henri Délégué de Poncin					
178	Guyomarch, Louis Délégué de Coray					
179	Guyomarch, Pierre Délégué de Guilliamant					
180	Hallent, Théodore Délégué de St. Hévy					
181	Hélias Délégué de Steunen					
182	Hélias, Yves Délégué de Landunvez					
183	Hémon, Louis Délégué de Riompré					
184	Le Henaff, Louis Délégué de Carhaix					
185	Henaff Gabriel Délégué de Louergat					
186	Le Henaff, René Délégué de Landudec					
187	Henry, Alphonse, Délégué de Lampaul-Guimpe.					
188	Henry, J. Louis Délégué de St. Guénolé					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
199	Houen de Komader Conseiller général					
200	Hurtel, Auguste, Délégué de Bouanoux					
201	Tuizer, Laurent Délégué de Haubray, Schierix.					
202	Jacob, Guillaume Délégué de Lanildut.					
203	Taouen, Conseiller général					
204	Taouen, Alain Délégué de St. Ghois	Flocklay, Alain adj - suppléant				M. Taouen malade a prévenu son suppléant
205	Testot, François Délégué de Monsec					
206	Le Faloc, Yves, Délégué de Lothey					
207	Tourneur, Dubreuil Délégué de St. Marc					
208	Herbrat, Délégué de Langourlaez					
209	Kersnauff, Jean Délégué de Lamennais					
210	Kerdraon Délégué de Plabennec					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
201	Kéribel, Pierre, Bilgues de Boulogne					
202	Kéribel, Yves, Bilgues de Boulogne					
203	de Kerquid, François Bilgues de Carantec					
204	Kerquidan, Yves Bilgues de Braspark					
205	Kerjean, Bilgues de Gouesnon					
206	de Kerjean, Francis, Délégué					
207	de Kerjean, Louis Bilgues de St. Goazec					
208	Kerliger, Raymond Bilgues de St. Goazec					
209	Kerliger, Yves Bilgues de Plougasnou					
210	de Kermaide, Charles Bilgues de Plougoed					
211	Kermaidi, Bilgues de Plouarzel					
212	de Kermaigny Délégué					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
213	Korouédan, Pierre Délégué des Comptes		Lux			
214	de Kersauzon Conseiller général		Lux			
215	de Kersauzon de Lamédroff Délégué de Guibes		Lux			
216	Kersauzon Délégué de St. den Loken		Lux			
217	de Kerrennoël, Louis Délégué de St. Malo		Lux			
218	de Kervarooié Charlot Délégué de Locmaria Brignac		Lux			
219	Kérijel Délégué de Spézet		Lux			
220	Lacoste, Conseiller général		W.G.			
221	Labarr, Louis Délégué de Tréméven		Lux			
222	Lahellec, g. m. M. Délégué de Guerlesquin		Lux			
223	Lamargue Conseiller d'arrond.		Lux			
224	Landri, François Délégué de Kernilis		W.G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
225	Larphantec, François Délégué de Plouastren-Menez					
226	Larivière, Yves Délégué de Louannec					
227	Lautridou, Pierre, Délégué de Plouarzel					
228	Lavalou, Conseiller d'arrondis. <sup>t</sup>					
229	de l'Isleuse Lougrayé Délégué de Plougueran					
230	de l'Isleuse Brénoc'h, Conseiller général					abstent G
231	de Legge, Député					
232	Le Hénaff, Jean Hervé Délégué de Trébabu					
233	de Lesquen, Francis Délégué de Bénodet					
234	de Lesquen, Charles Délégué de Bénodet					
235	L'Hégonat, Jean Délégué de Plouastren					
236	L'Hostis, Yves Délégué de Plouarzel					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
237	Le Louarn, Jean, Délégué de Landeleau					
238	Le Louédec, Conseiller d'arrondis.					
239	Maguet, Olivier, Délégué de Loc Guénec St Gildas.					
240	Malé Conseiller d'arrondis.					
241	Maingant, Gaëtan Délégué de Larret					
242	Marc, Délégué de Bréliz					
243	Marchadour, Jean Délégué de Ploudan					
244	Marchic, Yves, Délégué d'Antrain					
245	Martin Délégué de Rotheneuf					
246	Maxim, Jules Délégué d'Antrain					
247	de Maubuit Conseiller général					
248	de Maubuit Duplessis Conseiller d'arrondis.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
249	Le Menn Délégué de Gréménos		✓			
250	Le Meur, Jean Délégué des délégués Moyen		✓			
251	Le Meur, Délégué de St. Divy		✓			
252	Michel, René Délégué de Languevin		✓			
253	Michel, Morand Délégué de Landivelle		✓			
254	Millier, délégué de l'Ile de Louis		✓			
255	Miorceck Kerdanet Conseiller d'arrondis.		✓			
256	Mirac, Yves Délégué de Rivault		✓			
257	Miry, Auguste Délégué de Guipronvel		✓			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt neuf électeurs.

A Quimper , le 23 Janvier 1876.

Le Préfet,



Annaud Ichorey

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent vingt huit émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Le Gouraud*

Les Scrutateurs,

*H. Allain-Pauvy W. Guicq*

*Pauvy et Guicq*

DÉPARTEMENT  
du Finistère

*Annexe n° 7*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)



### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 258 à 385 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
268	le Noal, Conseiller d'arrond.	Mr C	O			
269	Noënnec Délégué à Plouézic		F.G			
270	de la Ronneraye Délégué à Plouénan		F.G			
271	Morvan Député					
272	Morvan, Charles Délégué à Guiscriff		F.G			
273	le Morvan Délégué à Huelgoat		F.G			
274	Moullac, Jean Délégué à Gouézec	JL	O			
275	Moyot, Conseiller d'arrond.		F.G			
276	Hago, Sébastien Délégué à Rosnoën		F.G			
277	Mordalec, Jean Délégué à Guéménéen		F.G			
278	Nicol Délégué à Plounévez Guillig.		F.G			
279	Nicole Conseiller d'arrond.		F.G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
270	Hérouard, Jean Louis Délégué à l'assemblée		F.G.			
271	Olivier. Délégué à l'assemblée		J.C.			
272	Olivier, Jean Délégué à l'assemblée		F.G.			
273	Ossien, Jean François Délégué à l'assemblée		F.G.			
274	de Lescaray, Louis Délégué à l'assemblée		F.G.			
275	Sergent, Délégué à l'assemblée		F.D.			
276	de Lescot, Hippolyte Délégué à l'assemblée		F.G.			
277	Selle et C. Conseiller d'arrondissement		J.C.			
278	Senguer Conseiller général		A.G.			
279	Sennecour, Alain Délégué à l'assemblée		F.G.			
280	Siré, Conseiller d'arrondissement		F.G.			
281	Siron, Joseph Délégué à l'assemblée		F.G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
282	Léon, alain délégué de trejouez		T.O			
283	Serot, Guillaume délégué de Beuzec c. signe		T.O			
284	Philippe, Jean Marie délégué de Guimarié		T.O			
285	Philippe, cocatier délégué de Logonna		T.O			
286	Lericet, Conseiller général		T.O			
287	Lericet, Jean Marie délégué de Laurier		T.O			
288	Lericet, Guillaume délégué de Louhannec		T.O			
289	Loder, Yves délégué de Plougar		T.O			
290	de Lamprey député		T.O			
291	Souligneur Conseiller d'arrondissement		T.O			
292	Souligneur, Yves délégué de Louhannec		T.O			
293	Souligneur, alain délégué de Louhadec		T.O			

NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
		au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
294 Souliac, Jean Délégué de Metz		T.O			
295 Soulaouec Conseiller d'arrondissement		T.O			
296 Simot, violaine, Délégué de l'Académie des Beaux-Arts	de Kergrist, Louis Auguste	T.O			M. Simot, malade n'a pu se rendre à quimper
297 Sizier, Jean Délégué de Maurie		T.O			
298 Sot, Charles Délégué du Faouët		T.O			
299 Souchet. Délégué de Bézineur		T.O			
300 Sorott, Bernadette Déléguée de Crozon		T.O			
301 Le Sostoch Conseiller d'arrondissement		T.O			
302 Le Sostoch, André Délégué de l'Orne		T.O			
303 Le Guéau, Sébastien Délégué de Locality		T.O			
304 Guéniniec Conseiller général		T.O			
305 Guéniniec, Louis Délégué de Guémené		T.O			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
306	Guéménée, Jeanne Délégué de Commeau		F.O			
307	Guéménée, Jeanne Conseiller Fauvelot		F.O			
308	Guéménée, Jeanne Délégué de Lannissard		F.O			
309	Guéménée, Jeanne Délégué de Lannissard		F.O			
310	Guentel, Jeanne Délégué de Lannissard		F.O			
311	Guillier, Jeanne Délégué de Daoulas		F.O			
312	Guillou, Jeanne Délégué de Lannissard		F.O			
313	Guilleré, Adeline Déléguée de Mesprat		F.O			
314	Guinier, Jeanne Déléguée de Lannissard		F.O			
315	Guintec, Jeanne Déléguée de Kerlaz		F.O			
316	Hedguet, Jeanne Déléguée de Lannissard		F.O			
317	Hoguenier, Jeanne Déléguée de Lannissard		F.O			

NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
		au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
328 de Kaisser. Conseiller général		T.G.			
329 Kannouc. Conseiller d'arrondissement		T.G.			
330 Kannouc, gabriel Délégué de la guerre		T.G.			
321 Reynaud, Conseiller général		T.G.			
322 Richard, Conseiller d'arrondissement		T.G.			
323 Richard, magali Délégué de l'ordonnance		T.G.			
324 Augollet Délégué de la guerre		T.G.			
325 Nicou, marie Délégué de l'ordonnance		T.G.			
326 Nicou, yves Délégué de l'ordonnance		T.G.			
327 2. Kivoreicula, annick Délégué de l'ordonnance		T.G.			
328 Robert, Jean Marie Délégué de l'ordonnance		T.G.			
329 Kopan, gérard Délégué de l'ordonnance		T.G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
330	Ropars, gabriel Délégué de laïz		T.G			
331	D. Malencoat. Conseiller général		T.G			
332	Couquennec, jean Délégué de Holoy		T.G			
333	Mouilly. Délégué de Morlaix		T.G			
334	Assesseur, Député		T.G			
335	Le Roy. Conseiller général		T.G			
336	Le Roy, Joseph, Délégué d'Argentan Galerie		T.G			
337	Le Roy, Louis Délégué de Gocégez		T.G			
338	Moyer, Délégué de Léonard		T.G			
339	Quelloc Délégué de Léoville		T.G			
340	Ruppre Conseiller général		T.G			
341	du Rausque, Jean Conseiller général		T.G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
342	De Kusquec, Henri Délégué de Hibinié		T.G			
343	De Cousanau, Hippolyte Délégué de Plouézec		T.G			
344	Sallour, Jeanne Déléguée de Longouët		T.G			
345	De Puis, Charles Délégué de Plouyéz		T.G			
346	De Puis, Philippe Délégué de Plouyéz		T.G			
347	De Saizy, Paul Délégué de Longueau		T.G			
348	Salaciv, Apollonie Déléguée de Lannic		T.G			
349	Salaux, Jean Délégué de Bagoué		T.G			
350	Sanguen, Jean Délégué de Bréhoué		T.G			
351	Le Saut, Marie Déléguée de Longueau		T.G			
352	Sauvage, Conseiller d'arrondissement		T.G			
353	Sauvage, Délégué de Rosmalo		T.G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
354	D. Solminihac Cousin de l'arrondissement		S.G.			
355	Soubigou, Cousin de l'arrondissement		S.G.			
356	Soubigou, Joseph Martin, Jean Marie Délégué de l'arrondissement		S.G.			M. Soubigou a été connu pour son état de santé et ne pouvait pas être encore à Paris
357	Souët, Pierre Délégué de l'arrondissement		S.G.			
358	Stephan, Jean Marie Délégué de l'arrondissement		S.G.			
359	Stevensson, Noël Délégué du docteur (Chaput)		S.G.			
360	Stevennon, Edouard Délégué de l'arrondissement		S.G.			
361	Le Stern, Jean Délégué de l'arrondissement		S.G.			
362	Swinney. Député		S.G.			
363	Talbot, Nicolas Délégué de l'arrondissement	F.C.	S.G.			
364	Tannic, André Délégué de l'arrondissement		S.G.			
365	Tanneur Délégué de l'arrondissement		S.G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
366	Danneau, Louis Délégué de Jean Bréhine		F.G			
367	Thomas, Délégué de Korgloff		F.G			
368	Thomas, Louis Délégué de Leutaud		F.G			
369	Thos, Yves Délégué de Perjucat		F.G			
370	Cessier, Cousin-Guérard,		F.G			
371	M. Corquebec, urbain Délégué de Boumieu		F.G			
372	Coulemont, Louis Délégué de Leclercq		F.G			
373	Treguer, Délégué de Thuriel		F.G			
374	Treguer, Délégué de Monangol		F.G			
375	Trémillard, Jacques Délégué de Chabot		F.G			
376	Treuttel, Georges Délégué de Doulain		F.G			
377	Troadec, Paul Délégué de Tréglise		F.G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
378	Uguen, ysse Délégué de Marlagan		F.G			
379	Xen Canguy Délégué de la Louverneau		F.G			
380	de la Villeneuve Délégué de Morion		F.G			
381	Villiers, Conseiller général		F.G			
382	de Vinelle Conseiller général		F.G			
383	Sincert, collège Délégué de la Forêt. (Baudouineau)		F.G			
384	Noguer, mutualiste Délégué de Leamurit		F.G			
385	Noguer, Délégué d'out S'abbé		F.G			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt huit électeurs.

A Quimper , le 23 Janvier 1876.

Le Préfet,



Armand Schorey

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent vingt sept

émaragements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. 12

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

De Langoury

Les Scrutateurs,

T. Ollier  
J. P. Guillet  
J. M. Léonard  
J. M. Morin

ann. n° 6.

1<sup>re</sup> Section

de Keyegeu

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI XXVII  
XXVIII XXIX XXX XXXI XXII - XXI = 73

de Tossaing

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI  
XXVII XXVIII XXIX XXX XXII - XXIII = 70

Soubeyron

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI  
XXVII XXVIII XXIX XXX XXII - XXI = 73

de Racine

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI  
XXVII XXVIII XXIX XXX XXII - XXI = 68

Merwan

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI XXVII  
XXVIII XXIX - XXI = 51

Pouyanne

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI XXVII  
XXVIII XXIX - XXI = 55

Le Dampier

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI XXVII  
XXVIII XXIX - XXI = 51

Tuguet

XXI XXII XXIII XXIV XXV XXVI XXVII  
XXVIII XXIX - XXI = 55

Breuerem

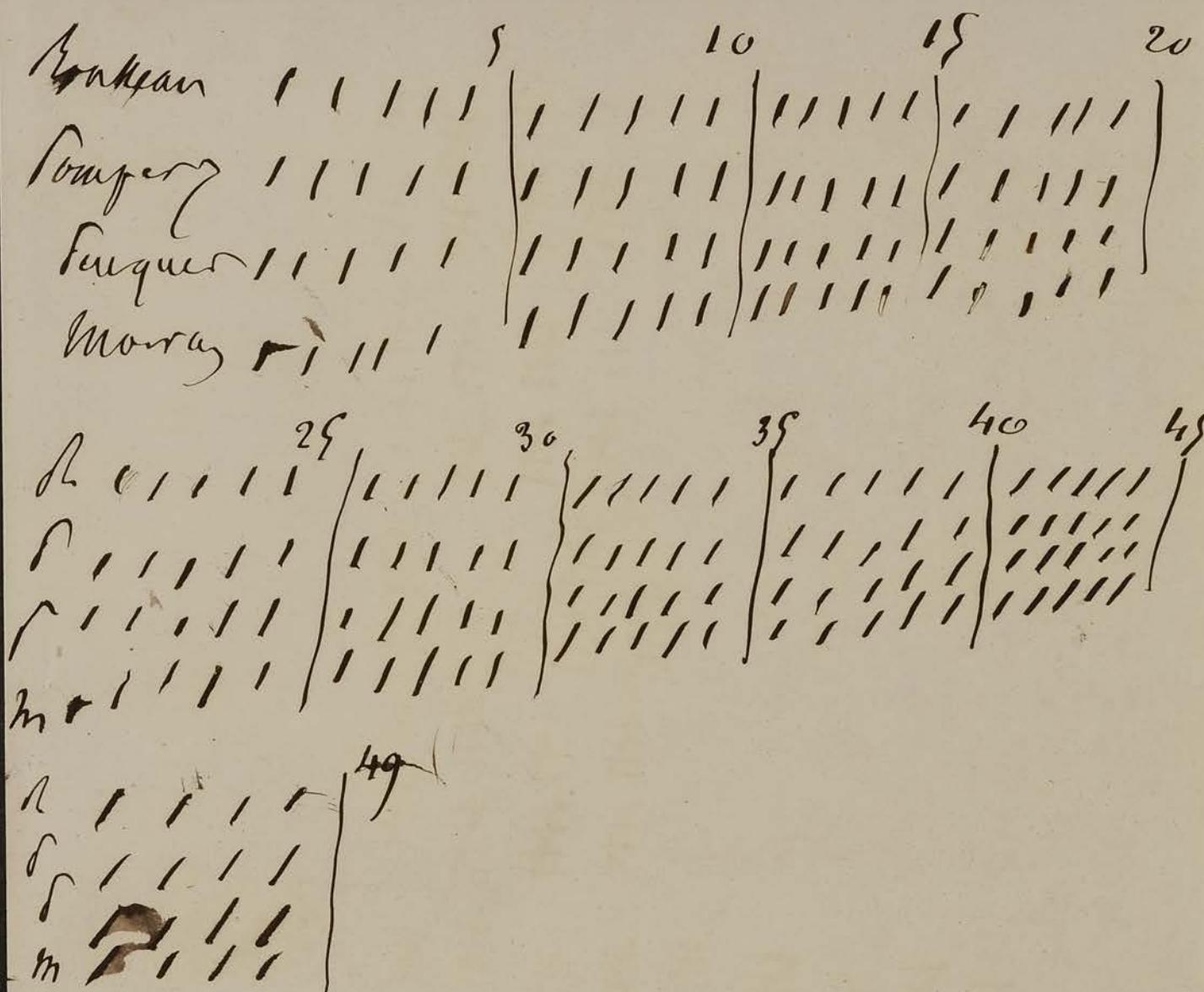
1 = 11

W.M. B.  
de Cambay

R. Bollong.  
L. Favreux

Dumary 1 = 11

J. Lourdes



Bankean 11111 F = 55

Soupery 11 — 51

Sangar 11111 = 55

Moran 11 — 51

Br ~ 1

Dow 1

Mor Q

R. Bollong. L. Foucier  
Chambres J. Leubel

de Krijger					
de voorwaar					
verblijven					
de Raadw.					

20.

K -					
f -					
s -					
ns -					

45

K +					
f					
s					
ns					

Kopje - 11111 = 73

factuur - 101 — 70

soeklig - 11111 - 73

J. Mariaan / — 68



$$\begin{array}{r}
 62 \\
 33 \\
 33 \\
 \hline
 154
 \end{array}$$

92.  
87  
88  
87

$$\begin{array}{r} 354 \\ 134 \\ \hline 508 \end{array}$$

87

Die Kriegsgerichts-  
Kommission

De Josselin ~~1875~~

八

Souligou ~~1-2-3-4~~

De Fairnes ~~15~~

189  
189

*Penguer*

一一一 之 之 之 之 之 之

38

He scattered  
W. G. Smith, <sup>and</sup> an  
H. A. Davis, <sup>and</sup> Laddies.

Koalaexee

|||| Z Z Z Z Z Z Z Z Z Z

12

De Vergery

云云云云云云

37

la Seconde

*Mervau*

卷之三

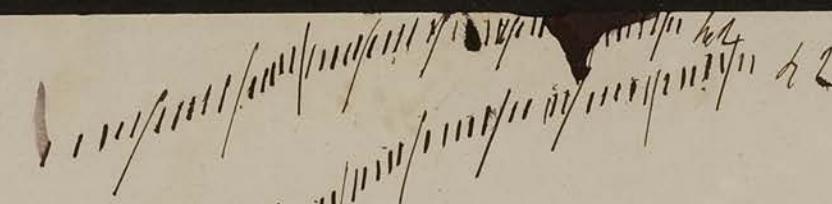
۳۷

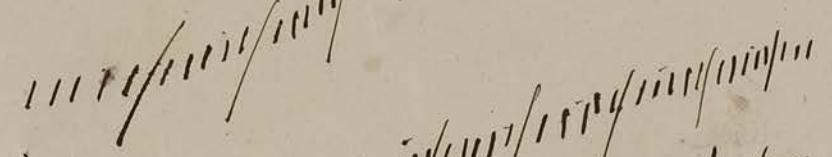
Morvan	<del>███████████</del>	=	62		
Pinguier	<del>███████████</del>	=	63	<del>170 338 108</del>	<del>108</del>
Pouneau	<del>███████████</del>	=	63	<del>18</del>	<del>10</del>
Pompey	<del>███████████</del>	=	62		<del>127</del>
Soubiron	<del>███████████</del>	=	84		
Prairies	<del>███████████</del>	=	83		
Griffon	<del>███████████</del>	=	86		
Forsans	<del>███████████</del>	=	85		

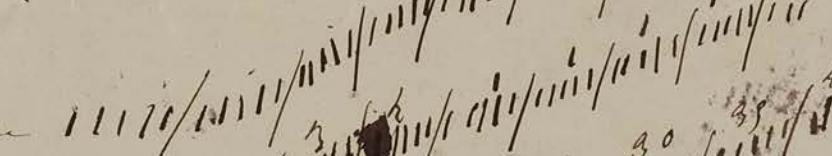
Les présidents du 3<sup>e</sup> Bureau

de Longuenée F. Ollie J. B. Caroff  
J. Marquet

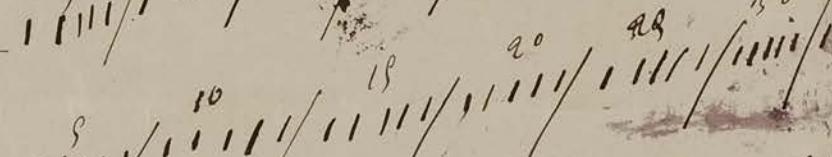
de l'Union

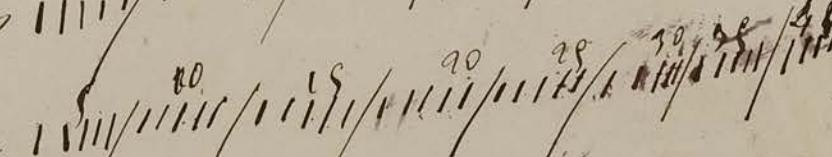
Novon  62

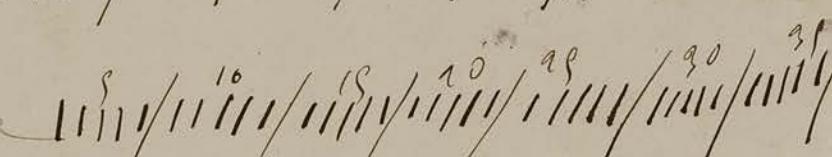
Dongor  63

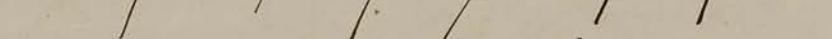
Poussan  63

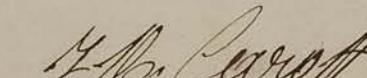
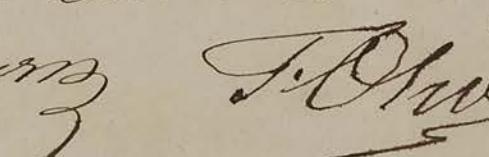
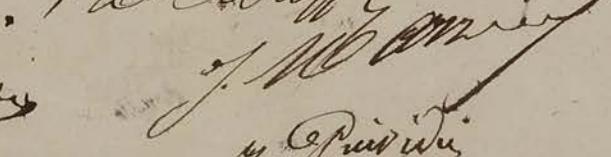
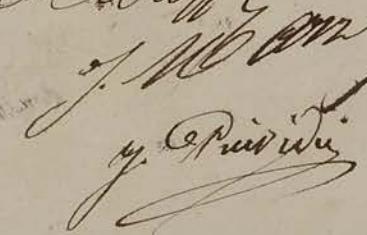
Pengue  64

Soubigou  65

Reisnes  66

Kigui  67

Torsan 

dep. président du 3<sup>e</sup> bureau   
de l'Assemblée    


Ministère



archives  
en 3-11-  
Carton 3-6

Archives  
du Sénat

## Elections de 1876

Projet verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux.

Tableau indiquant les résultats des élections des délégués et suffrants.

Liste d'emargement (3 bureaux)

Coupled d'emargement de scrutin.